



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 13 décembre 1996**

**Décharge du Vallon d'Arty - Exhaussement Lancement de la  
procédure d'appel d'offres**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 29 Novembre 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 16 Décembre 1996

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,  
M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,  
M. Jean-Claude ALAZARD, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER,  
Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE

*Conseillers :*

Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE,  
Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE,  
Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS,  
Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Christiane ROUSSELLE,  
Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel  
PASSERAULT, Mme Christiane FASILLEAU, M. Pierre STEVENET,  
M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline  
LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine  
REYSSAT, Mme Marie•Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Robert LEON.  
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.  
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.  
Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

**Excusés :**

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Claire MINALI-BELLA

**CONSEIL MUNICIPAL DU 13 décembre 1996**

DELIBERATION D96474

**Nettoisement Parc Auto**

**Décharge du Vallon d'Arty - Exhaussement - Lancement de  
la procédure d'appel d'offres**

Madame Geneviève PERRIN-GAILLARD, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

L'arrêt de notre usine d'incinération en février 1996 nous a conduit à utiliser la décharge du Vallon d'Arty en complément de la mise en décharge privée.

Aujourd'hui, cette installation est arrivée au bout de son utilisation pour les déchets ménagers.

Cependant, nous souhaitons solliciter une autorisation pour le traitement des déchets des services de la Ville, et des encombrants non recyclables des particuliers ainsi que pour les petits apports de déchets non incinérables.

Ceci pourrait se faire par exhaussement de la décharge actuelle. Une étude préalable est utile pour déterminer les travaux nécessaires.

Je vous propose de lancer des consultations pour :

- . une étude préalable de mise en sécurité et de confortation, de faisabilité technique et économique ;
- . la création d'un casier de 50 000 tonnes.

Naturellement nous donnerons suite aux résultats de ces consultations sous trois conditions :

- . autorisation par les Services de l'Etat,
- . protection de l'environnement,
- . intérêt économique.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- solliciter des subventions auprès de l'Agence pour le Développement et la Maîtrise de l'Energie, du Conseil Général et du Conseil Régional ;
- approuver le dossier de consultation établi par les services municipaux ;
- autoriser M. le Maire à lancer les consultations ;
- autoriser M. le Maire à signer les marchés à intervenir.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjointe Déléguée

Geneviève PERRIN-GAILLARD

[Ordre du jour](#)